L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 SEPTEMBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par H. Stern & Co., No 35 rue de Chartres : chaussures, souliers et brodequins.

L'exposition de la Nlle-Orléans.

Distribution de l'édifice Principal.

Places assignées aux différentes nations.

Pénétrons, aujourd'hui, dans l'édifice principal de l'Exposition et donnons-en la distribution complète, ainsi que l'indication des places assignées à chacune des nations.

Le *Main Building* est, comme nous l'avons déjà dit, un énorme parallélogramme entouré, des quatre côtés, d'une vaste galerie intérieure du haut de laquelle le visiteur, quelque point qu'il y occupe, peut embrasser tout l'ensemble, d'un seul coup d'œil.

Nous avons dit également que, du côté de la grande façade, presque tout le rez-de-chaussée et une grande partie du premier étage sont occupés par les nombreux bureaux de la Direction, par la surintendance du département de l'agriculture, par les bureaux du télégraphe, par les salles réservées à la Presse par le service médical.

Il en est de même des deux façades latérales donnant, l'une, sur le fleuve, l'autre, sur l'Avenue St. Charles, où sont installés d'autres services, tels que ceux de la police et du département des pompes à incendie. Ces deux services, disons-le en passant, sont remarquablement organisés. Maintenant au milieu de la nuit, il vous est impossible, de faire cinq pas, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bâtisse, sans provoquer un qui-vive fort inquiétant pour les malfaiteurs. Nous ne leur conseillons pas de faire la moindre tentative équivoque; ils s'en trouveraient mal. Le simple craquement d'une allumette, à l'intérieur, mettrait sur pied une cinquantaine de pompiers toujours en éveil.

Du côté opposé à la grande façade, le rez-de-chaussée, dans toute sa longueur, est consacré au département des machines. Au-dessus, sur la galerie, à l'encoignure qui regarde le fleuve, est établi le grand restaurant, qui peut contenir trois mille personnes. Deux larges escaliers y conduisent.

A l'autre extrémité de cette même galerie, à l'encoignure, donnant sur la rue St-Charles, est construit un vaste réservoir, ayant une magnifique chute d'eau de 24 pieds de hauteur; la cataracte a une largeur de 4 pieds. Autour du réservoir, sur les quatre côtés, sont établies des glacières, ou, plutôt, des fabriques de glace, alimentées par la chûte d'eau, et fonctionnant sans cesse.

Telle est la distribution du pourtour de l'édifice. Ajoutons que, soit au rez-de-chaussée, soit sur la galerie, tout l'espace qui n'est pas consacré aux bureaux, à un service public quelconque, au restaurant, au réservoir, est occupé par des groupes de produits industriels ou agricoles.

Après avoir traversé l'espace couvert par les galeries, vous rencontrez une vaste promenade ou rue, qui fait également tout le tour d'édifice. C'est entre ces quatre rues qu'est placée l'exposition internationale proprement dite. Elle est composée de galeries transversales, et divisée en deux parties égales, par le Music Hall qui, comme nous l'avons déjà expliqué, s'ouvre devant la grande porte d'honneur de la grande façade, et, avec le large buffet qui s'élève derrière elle, prend presque toute la largeur de l'édifice. Entr'elle et la rue qui longe le département des machines, il reste peu d'espace. Toutes les galeries des nations, soit à droite, soit à gauche du Music Hall, lui sont parallèles.

Voici dans quel ordre sont placées les galeries, à droite, c'est-à-dire dans la partie de la bâtisse comprise entre le Music Hall et la façade donnant sur la rue St Charles:

1° Appuyée, dans toute sa longueur, sur le Music Hall, la Russie.
2° La Belgique.
3° La Hollande.
4° L'Allemagne.
5° Groupés dans la même galerie, la Turquie, l'Asie Mineure, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Brésil, la Suisse,
6° Encore, dans une même galerie, le royaume de S am, la Chine.
7° Puis vient un énorme espace, ayant la largeur d'au moins quatre galeries; c'est là qu'est établie l'Exposition spéciale de l'agriculture. Tous les produits du sol y seront accumulés et classés par ordre.

Revenons maintenant sur nos pas, et suivons toute la partie de l'édifice qui s'étend à gauche du Music Hall, entre cette salle et la façade qui regarde le fleuve.

Nous trouvons, 1°, appuyée dans toute sa longueur sur le Music Hall, l'Autriche-Hongrie.
2° L'Italie.
3° Dans une même galerie, le Portugal et l'Espagne.
4° La France.
5° L'Angleterre.
7° Le Japon.
8° Groupés dans une même galerie, tous les Etats de l'Amérique Centrale : le Honduras, le Guatemala, le Venezuela, San Salvador, la République de Colombie, le Nicaragua, le Costa Rica, Belize, et enfin la Jamaïque.
9° Le Mexique a été traité, comme nous l'avons dit, hier, en enfant gâté; il lui a été accordé, à lui seul, l'espace de trois galeries. On sait qu'il est le point de mire de tous les négociants, de tous les industriels, de tous les spéculateurs des Etats-Unis. Il se prête admirablement, d'ailleurs, à toutes ces visées; il ne cherche qu'à se faire connaître, à attirer à lui les industries et les émigrations de l'Union et de l'Europe. Il a, de plus, fait d'énormes dépenses, pour figurer brillamment dans ce concours international. Il est tout naturel qu'on l'ait traité avec cette libéralité; il le mérite à tous égards, et les autres nations qui ont besoin de connaître ses ressources, comme les Etats-Unis, profiteront autant qu'eux de cette vaste Exhibition.

—Nous n'avons encore rien dit de la Louisiane. C'est que nous lui réservions une mention spéciale, et qu'elle occupe, dans le Main Building, une place à part, qui lui impose des devoirs particuliers.

En entrant dans la bâtisse par la porte d'honneur, après avoir traversé le péristyle, on rencontre une large rue qui longe tout l'édifice; c'est là, d'un bout à l'autre de la promenade, et en avant des galeries des nations, qu'est placée l'exposition de la Louisiane. L'espace est énorme. Elle y peut étaler une infinité d'objets divers et faire une exhibition très attrayante, très variée.

Si les industries ne pullulent pas chez elle, elle a les produits de son sol, de ses sucreries, de ses usines, de ses carrières, qui méritent d'attirer l'attention des spéculateurs, des hommes d'affaires, et lui assureront le concours effectif des capitalistes, si elle sait tirer parti de ses richesses naturelles, les faire valoir convenablement.

—Tel est, dans son ensemble et dans ses détails, au triple point de vue de l'architecture extérieure et intérieure, de la distribution des salles et des galeries, de la classification des produits et de la place assignée à chaque nation, cet édifice qui nous semble être, nous ne dirons pas un chef-d'œuvre—à quoi bon les grands mots, les termes pompeux?—mais une œuvre irréprochable, comme conception et comme exécution.

C'est assurément ce qui s'est fait de mieux, de plus complet, jusqu'aujourd'hui, de ce côté-ci de l'Atlantique. Les industriels étrangers, ceux de l'Europe, peuvent, en toute sûreté, nous apporter leurs produits; ils trouveront un véritable monument digne d'eux, et prêt à donner à leurs articles les mieux finis, les plus luxueux, une large et splendide hospitalité.

Nous avons reçu les deux premiers numéros d'un journal bi-hebdomadaire intitulé *The Bulletin*, et consacré spécialement à l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans. On trouve, dans cette feuille, de très importantes informations, des détails très précis sur les différentes bâtisses qui s'élèvent dans le parc. Nous conseillons aux intéressés de langue anglaise de se procurer la feuille; elle est d'une grande utilité pour le commerce, et pour les exposants.

La saison de la chasse commence, en Louisiane, le 1er octobre prochain.

Nous signalons aux chasseurs du chevreuil, de la dinde, de la caille, de la perdrix, de la bécasse, de la bécassine, etc., l'annonce de la pension privée que tient Mme F. Gonthier à Covington, sur le Bogue Falaya, paroisse St Tammany, et qui restera ouverte, tout l'hiver, à leur intention.

On nous dit que le gibier sera fort abondant, cette année, dans la paroisse.

Devant Fou-Tcheou.

Nous avons publié, dit le *Temps*, de Paris, les dépêches du *Times* uniquement "à titre de premier document et de document révisable". En comparant les renseignements fournis au journal anglais avec un certain nombre de faits déjà connus, il est possible de procéder à un commencement de révision.

En se reportant à la liste des bâtiments français de l'escadre des mers de Chine que nous avons publiée ces jours-ci, nous constatons que c'est à tort que le correspondant anglais a fait figurer parmi les navires qui ont pris part à la destruction de la flotte chinoise et de l'arsenal le cuirassé la Triomphante et le croiseur D'Estaing. Ces deux bâtiments étaient restés, nous l'avons dit, à l'embouchure de la rivière Min.

Le correspondant compare les "navires français" puissamment armés "avec les joujoux" (*toys*) de la malheureuse flottille chinoise.

Les tableaux que donne ce matin le *Voltaire* et que nous avons vérifiés avec soin démontrent mieux que toute discussion ce qu'il faut penser de cette assertion évidemment inspirée par le désir de rabaisser le mérite d'un fait d'armes qui a le tort de n'avoir point été accompli par des marins anglais.

Les forces de l'amiral Courbet devant Pagoda se composaient de dix navires déjà mentionnés dans le *Temps* du 24 juillet, dont voici les noms et l'armement :

Duguay-Trouin, croiseur. 5 canons de 19 c. et 5 canons de 14 c. Commandant: de Pagnac, capitaine de vaisseau, portant provisoirement le pavillon de l'amiral Courbet.
Château-Renaud, croiseur. 7 canons de 14 c. Commandant: Boulineau, capitaine de frégate.
Saône, transport-aviso. 4 canons de 14 c. Commandant: Mon n, capitaine de frégate.
Drac, transport-aviso. 4 canons de 14 c. Commandant: Ferrat, capitaine de frégate.
Aspic, canonnière. 2 canons de 14 c. et 2 canons de 10 c. Commandant: de Jonquières, lieutenant de vaisseau.
Lynx, canonnière. 2 canons de 14 c. et 2 canons de 10 c. Commandant: Bonnaire, lieutenant de vaisseau.
Vipère, canonnière. 2 canons de 14 c. et 2 canons de 10 c. Commandant: Picard, lieutenant de vaisseau.
Volta, aviso. 6 canons de 14 c. Commandant: Gigon, capitaine de frégate.
Torpilleur No 45. Commandant: Latour, lieutenant de vaisseau.
Torpilleur No 46. Commandant: Douzans, lieutenant de vaisseau.

En tout 43 pièces, dont le plus grand nombre, celles de 14, lançant des obus de vingt-deux kilogrammes.

Les forces chinoises se composaient de onze navires d'après le correspondant du *Times*, de douze d'après la liste fournie au *Voltaire*, dont les huit premiers noms sont ceux des bâtiments dont nous avons donné la nomenclature hier aux dernières nouvelles. Nous reproduisons cette liste ainsi complétée :

Yang-Wu, croiseur. 1 canon de 10 c., 11 canons de 16 c. Système Withworth.
Nan-Thin, croiseur. 2 canons de 21 c., 8 canons de 12 c. Système Armstrong.
Tsing-Yuen, aviso. 2 canons de 16 c. et 2 canons de 40 Vavasseur.
Tschen-Oué, aviso. 2 canons de 16 c. et 2 canons de 40 Vavasseur.
Tschen-Hai, aviso. 2 canons de 16 c. et 2 canons de 40 Vavasseur.
Mei Yun, canonnière. 1 canon de 16 c. et 2 canons de 12 c.
Fu-Sing, canonnière. 1 canon de 16 c. et 2 canons de 12 c.
Wan-Niang-Tsing, transport-aviso. 6 canons de 14 c.
Fu-Po, transport-aviso. 5 canons de 14 c.
Fei Yun, transport-aviso. 5 canons de 14 c.
Deux canonnières de nom inconnu armées chacune d'un canon de 18 tonnes.

En tout, 58 pièces, dont le plus grand nombre du calibre de 16 et quelques une de 21, lançant des projectiles de 100 à 150 kilogrammes.

La supériorité du nombre et de l'armement était donc du côté des Chinois.

M. Dupuy de Lôme, qui est sérieusement indisposé, n'a pas assisté à la séance du 25 août de l'Académie des Sciences de Paris, mais l'amiral Pâris a donné, en son nom, lecture d'une note concernant la direction des ballons. M. Dupuy de Lôme rend pleine et entière justice aux travaux des capitaines Renard et Krebs, mais il tient à rappeler qu'en 1872 déjà il a obtenu un résultat concluant, en se servant d'une hélice que manœuvraient huit ouvriers. "Si le ballon, ajoute M. Dupuy de Lôme, n'est pas revenu à son point de départ, c'est que je n'avais obtenu qu'une vitesse de 8 à 10 kilomètres à l'heure et que j'ai trouvé un vent contraire animé d'une vitesse supérieure."

M. Dupuy de Lôme ajoute que MM. Renard et Krebs ont toujours déclaré qu'ils s'étaient inspirés de ses principes, mais l'immense progrès qu'ils ont accompli consiste à avoir obtenu une machine qui, tout compris, piles et accessoires, ne pèse que 560 kilogrammes. Aussi pourront-ils désormais employer une machine d'une puissance double et atteindre une vitesse de 25 kilomètres à l'heure.

On mande, de Kiel à la Gazette de Cologne, que le docteur Wœlfert vient de faire, à Kiel, deux expériences avec un ballon dirigeable dont il est l'inventeur. Ce ballon, comme celui du capitaine Renard, a la forme d'un cigare; il cube cinq cents mètres et peut porter une charge de 350 à 800 kilogr., selon qu'il est gonflé à l'aide de gaz à éclairage ou à l'aide de gaz hydrogène. Dans chacun des deux voyages qu'il a faits, et dont l'un a duré deux heures et demie, le docteur Wœlfert est parvenu à naviguer contre le vent. L'inventeur a commandé un moteur de la force de cinq chevaux à l'usine Schwarz Kopff, à Berlin. M. Wœlfert est en pourparlers avec le chef de l'amirauté pour obtenir la création d'ateliers d'aérostation à Kiel.

Les contestations entre blancs d'Espagne et blancs d'Eu ne sont pas près de finir. Le *Figaro* a publié, le 26 avril, une lettre du vicomte de la Besche, dont la carrière, dit-il "a été brisée par la révolution de Juillet". M. de la Besche, qui se rallie, cependant, aujourd'hui au comte de Paris, apporte aux blancs d'Eu le témoignage du comte de Chambord lui-même. Il raconte, en effet, qu'en 1862, il rendit visite au comte de Chambord qui se trouvait à ce moment au château de Warteg, chez la duchesse de Parme, et qu'au cours d'une discussion, le comte de Chambord prononça textuellement ces paroles :

"Ma sœur a parfaitement raison : ce sont les princes d'Orléans qui sont mes héritiers légitimes".

A un père, qui a un fils ultra-moderne:
—Vous aimez beaucoup votre fils?
—Oui, et j'y ai quelque mérite, car ce n'est pas faute de le connaître.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 6 septembre :

Le *Chief* entre dans sa quatorzième année. Etabli en septembre 1871, il n'a cessé de paraître depuis cette époque; pas un numéro n'a manqué.

Nous souhaitons à notre estimable confrère la continuation, pendant de longues années encore, de la prospérité dont il jouit, depuis sa création.

—Aux chaleurs suffoquantes des derniers jours d'août ont succédé, cette semaine, une délicieuse température.

—Nous avons eu, cette semaine, deux ou trois légères ondées; mais nous sommes bien loin d'avoir la quantité d'eau dont nous avons besoin. La poussière a été un peu abattue, mais la canne souffre toujours de la sécheresse, et les citernes sont complètement à sec.

—Dans le courant des trois dernières semaines, de nouvelles levées ont été construites devant l'habitation Ascension et celle de Smoke Bend, par les condamnés du pénitencier, sous la direction de MM. James et McGinty.

Samedi dernier, les convicts ont été transportés sur la levée de l'église Mt Olive, rive gauche, et ont commencé à y travailler.

—L'étang creusé, récemment, pour alimenter d'eau la magnifique sucrerie des habitations Ascension et New Hope, propriétés de M. Beirne, est peut être le plus beau travail de ce genre que l'on puisse trouver dans l'Etat. L'entrepreneur est M. P. Reddington. Les experts en pareille matière affirment que l'étang de New Hope est un modèle, qu'il a été creusé et construit d'après tous les principes de la science moderne.

La *République Française*, du 29 août:

Le commerce anglais, dit le *Times*, a raison de s'émouvoir d'un conflit qui peut gêner ses relations avec les ports du Céleste-Empire. Nous voulons bien n'y pas contredire; nous avouerons même que nous ne voyons aucun inconvénient à cette émotion, bien que le bombardement de l'arsenal de Fou-Tcheou ait démontré avec éclat que les négociants européens n'ont à redouter de l'amiral Courbet aucune des ruines que sir Beauchamp Seymour entassa inutilement dans Alexandrie. Mais l'organe de la Cité revendique en outre le droit de traduire cette émotion dans la forme qui lui convient, sans que nous puissions nous en irriter, ni même nous en sentir blessés. Halte-là! Que dans le conflit qui s'est ouvert entre la France et la Chine les sympathies du *Times* et de ses confrères aillent à cette dernière, nous n'avons garde de nous en plaindre : chacun est maître de ses sentiments. Mais que, par jalousie d'une expédition glorieuse pour la marine française; par dépit de voir la France persévérer dans une politique coloniale entreprise après mûres réflexions, on s'emporte à nous insulter de la façon la plus grossière, on travestisse outrageusement les faits les plus certains; qu'on s'oublie jusqu'à fixer une limite à notre action et à nous intimer un superbe : Tu n'iras pas plus loin! voilà ce que nous n'admettrons jamais; et nous aurions relevé tout juste comme elles le méritent de pareilles menaces, si nous n'avions souri à la pensée que ceux qui les profèrent se montrent impuissants à défendre le sol égyptien contre les sauvages armés de bâtons qui constituent le gros de l'armée du Mahdi.

D'ailleurs, le *Times* est bien forcé de confesser que cette opposition malveillante à l'action de la France est le privilège exclusif de la presse anglaise et que les journaux étrangers sont unanimes à reconnaître, en même temps que la légitimité de nos griefs contre la Chine, la mesure avec laquelle nous en poursuivons la réparation. Mais, dit le *Times* qui néglige volontiers les journaux des autres nations pour ne s'occuper que des feuilles allemandes, êtes-vous sûrs que cette attitude de la presse d'outre-Rhin soit sincère? êtes-vous sûrs qu'elle soit désintéressée? Ne savez-vous pas que depuis des années des efforts ne tendent qu'à brouiller les deux puissances libérales de l'Occident, à rompre un accord qui est le dernier obstacle aux projets de domination universelle de M de Bismarck? Et vous êtes assez naïfs pour ne pas voir que la sympathie dont on fait étalage à votre égard n'est qu'un moyen de hâter la rupture de cette amitié si précieuse! Et vous êtes assez perspicaces pour ne pas soupçonner qu'aussitôt la brouille consommée, M. de Bismarck tendra immédiatement la main à l'Angleterre, trop heureux de lui abandonner Angra-Pequena pour n'avoir pas à risquer "les os d'un grenadier poméranien"?

Le *Times* n'attend sans doute pas de nous que nous scrutions la pensée secrète de nos voisins de l'Est, si tant est qu'ils aient une pensée secrète; encore moins que nous répondions par l'injure ou par le dédain aux sentiments équitables qu'on nous fait paraître. Il trouvera certainement plus naturel que nous manifestions quelque étonnement de le voir préoccupé du maintien de l'alliance franco anglaise au moment surtout où le besoin s'en fait sentir en Angleterre; il nous permettra encore de témoigner quelque surprise en l'entendant dénoncer les "manœuvres" du prince de Bismarck pour dissoudre cette alliance, juste au moment où la Grande-Bretagne cherche un appui pour s'opposer aux ambitions coloniales du chancelier. Faut-il le dire? ces ambitions, qui alarment si fort les feuilles anglaises, nous laissent parfaitement tranquilles. Comme nous n'avons aucunement la prétention de revendiquer un droit de propriété sur la terre entière; comme, d'autre part, nous entendons consolider et étendre au mieux de nos intérêts l'empire colonial que nous avons fondé, nous admettons très-bien que d'autres puissances veuillent à leur tour avoir des colonies et qu'elles s'efforcent, à leurs risques et périls, d'en acquérir. M. de Bismarck peut donc persister à son gré dans l'entreprise où il paraît s'être si résolument engagé, sans que nous trouvions rien à redire, nos intérêts étant du reste pleinement sauvegardés. Il peut aussi, sans que nous l'en blâmions abandonner à l'Angleterre Angra-Pequena et les récentes annexions du docteur Nachtigall si amèrement raillées par la *Pall Mall Gazette*. Mais pour qui connaît le chancelier, ce dernier parti paraîtra assez improbable; et, à vrai dire, nous doutons qu'il le prenne.

Encore un fois, il n'a pas dépendu de nous que l'alliance entre les deux pays ne soit maintenue aussi étroitement que paraît le désirer le grand journal anglais. Tous les obstacles que l'Angleterre nous a suscités à chacune de nos entreprises coloniales, sa jalousie au moment de l'expédition de Tunisie, ses intrigues à Madagascar, son hostilité déclarée au Tonkin, nous avons tout supporté. Dans cette Egypte même, où le cabinet de Londres s'acharne aveuglément à vouloir détruire l'influence française, nous nous sommes observés de profiter des embarras où l'a jeté sa politique maladroite. Mais il est des bornes à tout, et il nous est impossible de ne pas nous demander si nous devons compter sur l'amitié de l'Angleterre qu'à la condition de subordonner aux intérêts et aux convenances anglaises les convenances et les intérêts de la France. Or, est-il besoin de le dire? nous ne comprenons pas une association où la France ne serait pas admise sur le pied d'une égalité parfaite. Exiger moins serait une duperie où nous refusons de nous prêter. "Mon zèle pour l'alliance anglaise, disait Gambetta, ne va pas jusqu'à lui sacrifier les intérêts de la France."

L'article véritablement odieux, c'est celui que ne craint pas de publier le *Times* en dehors de l'entrefilet que nous avons déjà reproduit plus haut :

"A un point de vue sentimental, dit la feuille de la Cité, la sympathie des Anglais serait naturellement acquise aux Européens civilisés contre une nation asiatique à demi civilisée seulement et hostile aux étrangers; mais, dans le cas actuel, les Chinois ne sont pas les agresseurs [sic], ils ne sont pas non plus complètement blâmables, et "s'ils l'étaient, "nos intérêts commerciaux et politi- "ques sont si intimement engagés dans "la campagne qui va s'ouvrir, que le "pur sentiment n'aurait pas grande in- "fluence à exercer sur la part que nous "prenons,—si nous en prenons une,— "au résultat final.

Il serait difficile, on en conviendra, de faire preuve de plus de cynisme, d'un manque plus complet de sens moral et d'avouer avec plus d'impudeur que les sympathies de l'Angleterre sont en raison directe de ses avantages commerciaux. La cannelle prime le droit.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 6 septembre :

De légères ondées sont tombées, la semaine dernière, dans plusieurs parties de notre paroisse, mais Donaldsonville n'a pas reçu une goutte de pluie depuis deux mois. La poussière est intolérable et la végétation est arrêtée; toutes les plantes sont littéralement brûlées.

—Les travaux des levées avancent rapidement dans la paroisse Ascension. A l'exception de deux ou trois endroits, où les remblais s'achèvent en ce moment, et de la prolongation de la levée de l'Eglise de Mont Olive, il ne reste plus rien à faire. Cette dernière levée a été allongée de 954 pieds, en remontant le fleuve, et il a été fait quelques changements en amont de la propriété de M. Canters.

La levée sera construite à 400 pieds en arrière. On évitera ainsi tous les éboulis, mais il faudra changer l'emplacement de 15 à 20 maisons, dont la plupart sont des résidences particulières. Sur la rive droite, les levées sont presqu'achevées; à Donaldsonville même, la levée a besoin d'être exhaussée, travail qui commencera bientôt.

Sur la rive gauche, on exhausse la levée, depuis la propriété de Mme Von Hoff jusqu'à Bel's Point.

Brevets pris à Washington pour inventions concernant l'industrie sucrière.

304,013—appareil pour exprimer le jus de la canne à sucre, par A. Legrand, Cienfuegos, Santa Mara, Cuba.

304,012—moulin pour canne à sucre, par A. Leblanc, Cienfuegos, Santa Mara, Cuba.

303,443—appareil pour macérer le sucre brut, par O. Matthiessen, Yrvington New-York, et Geo. Denkel, Jersey City, New Jersey.

302,699—appareil pour faire le sucre, par C C Alfred Fairfax, Vermont.

302,736—appareil pour filtrer et décolorer les liqueurs de sucre, les sirops et le jus de la canne, par Kleeman Schoningen, Brunswick, Allemagne.

—Décédé, dans la paroisse St-Jacques, James Billion, fils de Jean Billion et de M. P. Brand, à l'âge de 26 ans, avocat, associé de M. E. N. Pugh, de Donaldsonville. Excellent homme, honnête citoyen, fils dévoué, caractère chevaleresque.

—Décédé, à Donaldsonville, Ed. Terrio, à l'âge de 52 ans. Il avait fait partie des célèbres canonniers de Donaldsonville, pendant la guerre, et il s'y était fait remarquer par son esprit de discipline et son mépris du danger.

—Décédé, M. Lorence Cazo, âgé de 48 ans, et résidant à Donaldsonville, depuis plus de 30 ans.

L'évêque de Périgueux, France, vient d'adresser à son clergé une lettre-circulaire qui contient un rescrit du Pape. Le prélat avait exprimé, dans une lettre adressée à Sa Sainteté, le 16 août dernier, la douleur qu'il éprouvait en voyant les dissentiments des catholiques. Le Pape, après avoir rappelé qu'aujourd'hui "la situation de l'Eglise et de l'Etat réclame absolument l'union de toutes les âmes", continue en ces termes ;

Les enseignements émanés de ce Siège apostolique, et contenus soit dans le Syllabus et les autres actes de notre illustre prédécesseur, soit dans nos propres encycliques, font clairement savoir aux fidèles quels doivent être leurs sentiments et leur conduite au milieu des difficultés des temps et des choses; ils y trouveront aussi une règle pour diriger leur esprit et leurs œuvres.

En ce qui concerne les écoles où tout enseignement religieux est forcé de se taire, nous nous sommes expliqué déjà plusieurs fois. Quant aux livres qui attaquent la religion et pervertissent les mœurs, nul n'a le droit de douter qu'il ne soit défendu de les employer dans les classes, surtout quand la condamnation de l'Eglise les a frappés.

Au reste, vénérable frère, nous voulons que vous sachiez que le Saint-Siège, tout occupé des intérêts de la religion et du salut des âmes, suit toujours avec la plus vive sollicitude les événements qui se produisent dans votre pays comme dans les autres contrées, et qu'il saura mettre le plus grand zèle à saisir le moment opportun pour appliquer au mal les remèdes qu'il aura jugés, devant le Seigneur, les mieux appropriés aux circonstances.

Protestation.

On lit dans le *Figaro* :

Nous recevons la protestation suivante qui est dictée par un si juste sentiment de patriotique indignation, que nous ne croyons pas devoir en refuser l'insertion.

En ma qualité d'officier, permettez-moi de protester contre les inqualifiables attaques du *Times* à l'adresse des officiers de notre flotte qui ont pris part au combat de Fou-Tcheou, et spécialement de l'amiral Courbet, leur digne chef.

Je relèverai d'abord en passant le reproche qui leur est adressé d'avoir "tiré sur des barques abandonnées par leurs équipages".

Est-ce que tout le monde ne sait pas qu'au bout d'un quart d'heure de feu à volonté, il est impossible de rien apercevoir dans un combat naval? Et alors qu'un commandant, avec la meilleure des lorgnettes, ne distingue pas l'avant de son bâtiment, comment pourrait-il s'assurer que le navire ou la batterie ennemie a cessé le combat et amené son pavillon, alors que d'autres navires ou d'autres batteries prolongent la lutte? Non seulement un capitaine, en semblable circonstance, doit continuer son feu, mais encore il y aurait imprudence de sa part à agir autrement.

Le correspondant du *Times*, s'est montré, dans cette première occasion, d'une insigne mauvaise foi, d'ailleurs voulue, car certainement il n'ignore rien de ce que je rappelle ici.

Je tiens maintenant à bien faire constater au public français que, loin de s'être conduit en bourreau de gens sans défense, l'amiral Courbet,—dont la tâche d'ailleurs est loin d'être terminée — a montré au contraire presque de la témérité, et que son attaque contre les défenses de l'arsenal de Fou-Tchéou et des rives du fleuve Min est un des actes les plus audacieux des guerres maritimes modernes.

En effet, c'est seulement avec trois corvettes et le double de petites canonnières, tous bâtiments en bois, et faciles à couler d'un seul coup de boulet Krupp à la flottaison, que Courbet a osé affronter le feu des batteries chinoises et de plusieurs bâtiments chinois, dont deux au moins [je parle d'après le "Times" lui-même] étaient armés de pièces de "dix-huit tonnes," c'est-à-dire d'une artillerie plus puissante que celle du Villars et du d'Estaing et au moins égale à celle du Duguay-Trouin!

Par le fait, les Chinois étaient très supérieurs en force, voilà ce que l'on ne saurait assez proclamer, et comme leurs canons étaient servis par des Européens, on peut voir de quel côté était l'avantage matériel. Sans doute, en rase campagne, un Français peut tenir tête à dix Chinois; mais un canon de Ruelle ne vaut pas dix Krupps bien installés à terre, et quelques-uns avec tir rasant. Il est même admis par tous les artilleurs qu'une batterie de terre, établie dans les règles de l'art, est capable de lutter avec avantage contre un navire quatre fois mieux armé. J'ajoute qu'en un combat livré dans cette proportion de forces, le danger est plus grand à bord qu'à terre.

Que l'on veuille bien comparer l'affaire de Fou-Tchéou à l'odieux bombardement d'Alexandrie, où huit énormes cuirassés anglais ont écrasé à grande distance quatre misérables bicoques casematées et où Beauchamp Seymour (créé lord pour cet exploit) et ses sous-ordres travaillèrent pendant douze heures sans plus de danger que n'en court un dentiste en face de son patient!

Si, au contraire, on peut adresser un reproche au commandant de notre escadre de Chine, c'est plutôt d'avoir péché par excès de hardiesse. Et si tous nos officiers généraux de terre et de mer étaient de la même trempe que l'amiral Courbet, les Allemands n'auraient qu'à faire leur deuil de l'Alsace Lorraine, et les Anglais de leur prétendue supériorité maritime.

Voilà ce que je tenais à mettre en lumière pour les nombreux lecteurs du Figaro, et aussi pour la honte du Times et de ses correspondants. Je dis du Times seulement, car jusqu'ici la presse anglaise en général a su reconnaître à l'amiral Courbet la part de gloire et de mérite professionnel qu'il a si vaillamment gagnée.

UN OFFICIER DE MARINE.

—Est-ce que vous ne trouvez pas que ce romancier est bien sombre?
—Oh! oui, noir jusqu'au bout des ongles!

M. P. Werlein, l'habile et entreprenant marchand de pianos que chacun connaît, est très justement fier de la position exceptionnelle qu'il s'est conquise dans le commerce des instruments de musique; il est fier surtout de la haute estime dont jouit le piano Mathushek dont il est l'agent spécial. La vente de l'instrument, sorti de cette maison célèbre, ne fait qu'augmenter tous les jours. Il ne rentre dans sa composition que des fers et des bois de première qualité, et sa fabrication a atteint le dernier degré de la perfection. Les amateurs savent apprécier les efforts faits par cette maison pour leur fournir un piano modèle et d'une solidité à toute épreuve. Bien des pianos passent pour vieux après une huitaine d'années de service. Le piano Mathushek est aussi solide, et tient aussi bien le son, après huit ans, que le premier jour. C'est l'avis des connaisseurs et des artistes; tous reconnaissent qu'il coûte pour le tenir en bon ordre, beaucoup moins que les pianos des autres marques.

Décédée hier, à 9 heures P. M., MARIE JOSEPHINE MYRTHE BÉNIT, épouse de J. L. DEBARIAC. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, 12 septembre, à 4 heures P. M. Le convoi partira de la dernière résidence de la défunte, coin des rues Kerlerec et Prieur.

Décédée, hier matin, à 6 heures et demie, à l'âge de 93 ans, dame veuve J. FECEL, native de France. Les amis et connaissances des familles Fecel et Bodi sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu CETTE APRÈS-MIDI, à 4 heures et demie. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, No 195 rue Tonti, près Ursulines.

Décédé hier soir, à 8 heures, à l'âge de 13 mois, ARTHUR BARTHÉLEMY GUSTAVE HENRION, fils de Gustave Jacques Henrion et de Joséphine Capo. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les membres de la Société Française de Bienfaisance, sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu CETTE APRÈS-MIDI, à 4 heures et demie, du No 245 rue Dauphine, entre St-Philippe et Ursulines.

Décédé hier à 6 1/2 heures p. m., à l'âge de 47 ans, DOMINIQUE BERTHIN, natif de Lalanne, canton de Trie, Hautes Pyrenées, France. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le corps est exposé rue Constance, entre Ste Marie et St. André, 4me district.

De la part de sa veuve.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Les officiers et membres de cette Société, sont requis de se réunir cette après-midi à 3 1/2 heures précises, au local No 548 rue Magazine, pour assister et rendre le dernier tribut de respect à leur frère, DOMINIQUE BERTHIN, natif de Lalanne, Canton de Trie, Hautes-Pyrénées, France, décédé hier à 6 1/2 heures P. M.

Par ordre du Président,

O. M. REDON.

JOSEPH H. NEGUELOUA, Secrétaire.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Avis.

UN Français parlant anglais désire s'entendre avec un photographe exposant de la Nouvelle-Orléans pour travaux à faire pendant l'exposition. Répondre de suite 114 East 14th street New York. M. MERLE.
12 sept—3 f.

Avis.

LE professeur D. DELCRO X, étant de retour à la Nlle-Orléans, prévient ses élèves ainsi que le public qu'il est prêt à reprendre ses leçons. On peut le voir le mardi, le jeudi et le samedi, de midi à midi et demi chez L. GRUNEWALD, rue du Canal, No 127. Correspondance adressée à son domicile, Carrollton Avenue, entre les rues Fourth et Pine.
10 sept—7

Toujours en vente!

LES OCCASIONS LES PLUS EXTRAORDINAIRES DES ETATS-UNIS.

La maison est représentée dans tous les grands centres et ne manque jamais une bonne affaire.

Suivez les Grandes Ventes qui commenceront sous peu

EN ATTENDANT LES

Nouveaux arrivages, la maison a en vente plusieurs factures de Souliers et de Chapeaux dont la balance doit être écoulée avant le 15.

NE PAS MANQUER DE VOIR

les lots et de remarquer les prix.

LE DÉPARTEMENT DE CHAPEAUX!

Ce nouveau Département augmente encore la vogue de la maison, par la modicité des prix, la variété de l'assortiment et l'élégance des formes.

Seule maison vendant le véritable

LISMORE HAT.

Le Lismore hat est fabriqué spécialement pour nous.

Notre Botte Créole pour messieurs se vend toujours à $1.75. Voyez les Bottes boutonnées pour dames, depuis $1.15 jusqu'à $2.00.

Département d'Articles de Voyage.

L'ETOILE ROUGE!

Coin Canal et Passage de la Bourse,

Nouvelle-Orléans, Lne.

6 sept—2m—Dim Mer Ven

Avis de société.

LES SOUSSIGNES se sont associés pour l'exercice du droit sous la raison sociale de White & Saunders. Bureau, 13 Commercial Place. E. D. WHITE, B. D. SAUNDERS.
10 sept—6f

45 Beaver Street.

New York, 10 septembre 1884.

AU COMMERCE.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'à partir de ce jour, M. LEONARD SEWELL ne sollicitera plus d'ordres pour nous et que désormais M. OSCAR MERCIER nous représentera pour la vente de nos diverses marques de vin sur le marché de la Nlle-Orléans, soit qu'il les fasse venir directement d'Europe ou qu'il les commande aux entrepots de New York.

Espérant que vous continuerez à nous adresser vos commandes, nous avons l'honneur, Messieurs, d'être

Vos bien dévoués,

JOHN OSBORN SON & C.
12 sept—7f

AVIS FINAL.

Taxes de Ville de 1884.

Bureau du Trésorier, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1884.

IL ne reste plus que CINQ JOURS dans lesquels on peut payer les taxes de ville sans frais additionnels.

A partir de MARDI PROCHAIN, 16 de ce mois, l'intérêt sera calculé à raison de 10 pour cent par an.

Respectueusement,

I. W. PATTON, Trésorier.
10 sept—au 15

COVINGTON,

Paroisse St Tammany, Louisiane.

CRYSTAL SPRING PRIVATE BOARDING HOUSE,

Pension privée,

Tenue par

Mme F. GONTHIER.

OUVERTE en été, pour les personnes aux quelles les bains d'eau minérale et le climat si salubre de Covington sont recommandés; en hiver, pour les chasseurs de la bécasse, de la bécassine, de la perdrix, du chevreuil, de la dinde, etc.

PRIX—$1.50 par jour; $40,00 par mois.
20 août—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU SECRETAIRE, Nlle-Orléans, 1er septembre 1884.

SOUMISSIONS POUR LA PUBLICATION DU CATALOGUE OFFICIEL.

DES soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 20 septembre 1884 à midi, pour le privilège exclusif de publier et de vendre le Catalogue Officiel de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

Le catalogue sera imprimé en un volume complet.

Les soumissions devront établir :

1° Une somme brute pour la vente et le droit exclusif de publier et de vendre le catalogue, ou
2° Un droit par copie sur toutes les ventes du catalogue, ou
3° Une somme brute pour la publication et la vente de la première édition de 25 000 exemplaires, et un droit par exemplaire sur toutes les ventes qui dépasseront ce chiffre.

L'éditeur pourra insérer dans le catalogue 150 pages d'annonces et pas davantage de la manière qu'il jugera la plus avantageuse, pour la vente du livre, ainsi que des pages sur chacune des couvertures, les pages intérieures des couvertures étant réservées pour l'usage de la Direction de l'Exposition.

Les annonces destinées à être insérées dans le catalogue seront soumises à l'approbation du Directeur-Général. Le catalogue devra être imprimé sur papier à livre glacé, ne pesant pas moins de 56 livres à la rame. Un échantillon du papier devra accompagner la soumission.

Chaque personne faisant une soumission devra y joindre des pages-spécimen, reliées en un volume de 300 pages au moins, indiquant la qualité du papier, de la reliure et de la typographie.

L'adjudicataire désigné devra faire ses propres compilations, et pour faciliter son travail, il lui sera soumis, au bureau du chef des installations tous les livres d'entrée et tous autres livres et documents contenant les informations nécessaires. La direction ne sera en aucune manière responsable des retards que pourrait éprouver l'éditeur adjudicataire pour recueillir les informations nécessaires, ou de la négligence que mettraient les exposants à fournir les renseignements demandés; néanmoins toutes les facilités désirables seront offertes au dit éditeur-adjudicataire pour lui permettre d'exécuter rapidement son travail.

L'adjudicataire désigné devra signer un contrat écrit avec le Conseil d'Administration en fournissant un cautionnement satisfaisant pour la fidèle exécution du dit contrat.

Les soumissions devront être adressées au soussigné avec cette suscription : "Proposals for the Publication of the Official Catalogue."

Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

E. A. BURKE, Directeur-Général.
3sept au 20 sept—

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, Nlle Orléans, 1er sept 1884.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES SERONT reçues jusqu'au 15 septembre 1884, à midi, pour la fourniture des lampes électriques pour l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, à savoir :

750 lampes à arc voltaïque pour la Bâtisse Principale.

300 lampes à arc voltaïque pour la bâtisse des Exhibitions du Gouvernement et l'Etat.

50 lampes à arc voltaïque pour usage divers.

4000 lampes incandescentes pour la Galerie d'Art et la Salle d'Horticulture.

Les lampes ci-dessus ne devant pas brûler plus de sept heures sur chaque vingt-quatre heures; 100 des lampes à arc voltaïque ci-dessus ne devant pas brûler plus de douze heures sur chaque vingt-quatre heures.

Des soumissions seront reçues pour toutes ou une partie des lampes ci-dessus mentionnées.

La Direction fournira les machines, la vapeur, pulleys, shafting et belt.

Les soumissionnaires paieront toutes les autres dépenses, comprenant la pose des fils et des machines dynamiques.

E. A. BURKE, Directeur Général.
2 sept—au 15

Lisez! Démocrates! Lisez!

Cinq mois pour Deux Piastres seulement.

The National Daily Democrat,

Washington, D. D.

GRAND journal démocratique quotidien composé de 28 colonnes renfermant toutes les nouvelles de Washington, aussi nouvelles locales politiques, générales et étrangères, expédié partout à partir de ce jour jusqu'au 30 Novembre, au prix de **Deux piastres seulement**. Nous désirons que le National Democrat soit entre les mains de tout bon membre de notre parti et dans ce but nous avons réduit le prix de l'abonnement à ce que coûte seulement le papier blanc. Un abonnement gratuit à quiconque nous procurera trois abonnés.
20 juil—6m

Hôtels, Sources etc.

AU RENDEZ-VOUS DES AMIS.

Restaurant des Quatre Saisons

—ET—

LAGER BEER SALOON.

Rue de la Meuse, Biloxi, Miss.

JOSEPH CHIAPELLA, Propriétaire.

Repas à toutes heures, bonne table et bon gîte Chambres garnies à des prix modérés.
26juin—2m

HOTEL DE L'EUROPE A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,

189 RUE DU CANAL,

(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)

NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES FABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.

Téléphone dans la maison
31 oct—1an

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS.—Nlle-Orléans, 1884.

AU PUBLIC.

LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisant avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui substantiel à l'entreprise, ont autorisé MM. JNO. W. T. LEECH et R F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE, Directeur-Général.
7sept—PP

Soumissions pour concessions et privilèges.

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 1er septembre 1884.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, 1er octobre 1884, à midi, pour ces concessions et privilèges ci-après, sur le terrain et dans les bâtisses de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, dans le Parc, supérieur de la ville, Nouvelle Orléans, laquelle doit être inaugurée le 1er decembre 1884, et close au plus tard le 31 mai 1885.

RESTAURANTS

Un restaurant dans la Bâtisse principale de l'Exposition.

Un restaurant dans la Bâtisse des Etats-Unis et des Etats.

Un restaurant sur le terrain de l'Exposition, près du département consacré aux animaux.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, près des scieries et de l'édifice consacré aux machines et aux fabriques.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition dans l'avenue principale, entre le Jardin de l'Horticulture et de la Galerie des Arts.

Un Restaurant sur le terrain de l'Exposition, entre l'édifice consacré à l'exposition des Etats-Unis et des différents Etats et l'Avenue St Charles.

PRIVILÈGES POUR LE DEBIT DE BIÈRE (LAGER).

Cinq emplacements pour la vente de la Bière (Lager) seulement, sur le terrain même de l'Exposition et près de chacun des différents bâtiments.

PRIVILEGES POUR DEBITS DE CIGARES ET DE TABAC.

Cinq emplacements pour la vente de cigares et de tabac, sur le terrain même et à côté de chaque débit de bière.

JOURNAUX ET REVUES.

Un emplacement pour la vente des journaux et revues, dans chaque bâtiment, à l'exception de l'"Art Hall" et de l'"Horticultural Hall".

MAIS GRILE (POP CORN)

Un privilège exclusif pour la vente du maïs grillé (pop corn).

PISTACHES.

Un privilège exclusif pour la vente des pistaches.

CIRAGE DE CHAUSSURES.

Un privilège exclusif pour le cirage des chaussures.

SALONS DE BARBE.

Cinq salons de barbe situés sur le terrain de l'Exposition.

HUITRES ET PALOURDES.

Six emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente des huîtres et des palourdes crues.

CIDRE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du cidre seulement.

LIMONADES.

Douze emplacements pour la vente de la limonade seulement

CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT ET SANDWICH

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente du café, du thé, du chocolat, des sandwiches, et un autre emplacement destiné au même but dans l'édifice, pour l'agrément public.

SODA, MEAD ET EAUX MINÉRALES.

Quatre emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales, dans la Bâtisse principale de l'Exposition. Quatre emplacements pour la vente du soda du mead et des eaux minérales dans l'édifice consacré à l'exposition des Etats Unis et des différents Etats.

Huit emplacements pour la vente du soda, du mead et des eaux minérales distribués sur le terrain de l'Exposition.

FRUITS ET NOIX.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la vente de fruits frais et de noix, excepté les pistaches.

CANDIE.

Cinq emplacements sur le terrain de l'Exposition pour la fabrication et la vente du candi.

BUFFET.

Un Buffet qui sera situé au centre de l'édifice principal de l'Exposition comprenant un espace de 175 pieds sur 75, immédiatement en arrière de la scène du "Music Hall," avec privilège de vendre du Soda, du Mead, des Eaux Minérales, du lait frais, du petit-lait (buttermilk), des crèmes à la glace, sorbets, biscuits glacés, limonades, gâteaux, pâtisserie et articles de confiserie.

CARTES DE VISITE.

Cinq emplacements dans les différents édifices avec le privilège d'écrire et de vendre des cartes de visite.

AGREMENT PUBLIC.

Un privilège exclusif pour la construction et l'exploitation des édifices et accessoires nécessaires au confort public, comprenant un vestiaire, salle de repos avec un privilège pour une salle de lecture, aussi un privilège pour la vente du café, du thé, du chocolat, du lait, du buttermilk et des sandwiches.

BALLES DE COTON, EN MINIATURE.

Un privilège exclusif pour la vente et la fabrication de balles de coton en miniature.

BOULANGERIE.

Un privilège exclusif pour la construction d'une boulangerie et le privilège de faire et de vendre tout espèce de pains.

BATEAUX A RAMES.

Un privilège exclusif pour l'exploitation des bateaux à rames sur les lacs du parc.

MÉDAILLES—SOUVENIR.

Un privilège exclusif pour la fabrication et la vente de médailles commémoratives de l'Exposition, dont le dessein et le travail devront être approuvés par le Conseil d'Administration.

Toutes les concessions et tous les privilèges non compris dans la liste ci-dessus et ne violant aucun des privilèges ci-dessus seront vendus par la Direction à la suite de demandes de soumissions cachetées ou de toute autre manière.

Toutes les soumissions devront être accompagnées de l'indication des prix demandés. Le nombre et la location de tous les débits non spécifiés seront sujets à l'approbation du Directeur Général.

Les personnes soumissionnant pour les privilèges mentionnés dans la liste ci-dessus devront dans tous les cas indiquer un prix pour chaque privilège pour la durée entière de l'Exposition. Aucune soumission proposant le paiement d'un droit ou d'une commission, ou un partage des bénéfices ne sera prise en considération.

Toutes les soumissions acceptées devront être suivies par un contrat par écrit et les paiements avoir lieu dans les dix jours qui suivront l'acceptation des dites soumissions.

Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

E. A. BURKE, Directeur Général.
5sept—5 sept au 1er oct

Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

BUREAU DU DIRECTEUR GENERAL, No 74 rue Baronne, Nlle-Orléans, 1er septembre 1884.

Propositions pour le privilège de prendre des photographies dans le terrain de l'Exposition.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 septembre 1884, à midi, pour le privilège de prendre et de vendre des photographies dans le terrain et les édifices de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

1. Il sera reçu des propositions pour le privilège exclusif de prendre des vues générales du terrain et des bâtisses de l'Exposition, ainsi que de l'intérieur et de l'extérieur des édifices, avec le droit de vendre les photographies à des endroits qui seront désignés par le Chef des Installations, avec l'approbation du Directeur Général.

Le privilège comprendra le droit de prendre des portraits en deça des limites des terrains de l'Exposition. Le privilège de prendre des photographies d'objets exposés ne sera accordé qu'avec le consentement écrit de l'exposant et l'approbation du Directeur Général.

2. Les soumissionnaires sont priés d'indiquer le prix qu'ils consentiront à payer pour ;

Premièrement—Le privilège exclusif de prendre des vues générales et des portraits.

Secondement—Le privilège de prendre et de vendre des vues générales et des portraits, le dit privilège ne devant être accordé qu'à trois personnes au plus.

3. Les soumissionnaires sont requis d'indiquer le prix qu'ils consentiront à donner pour le privilège de prendre des vues générales seulement.

Premièrement—Pour le privilège exclusif.

Secondement—S'il n'est accordé qu'à trois personnes seulement.

4. Les soumissionnaires sont requis d'indiquer le prix qu'ils consentiront à donner pour le privilège de prendre des portraits seulement.

Premièrement—Pour le privilège exclusif.

Secondement—S'il n'est accordé qu'à trois personnes seulement.

Dans chaque cas le privilège comprendra le droit de vendre les photographies prises.

Tous les édifices, meubles et appareils nécessaires pour prendre les dites photographies seront fournis, à ses propres frais, par l'acquéreur du privilège. Les édifices seront choisis par le Chef des Installations avec l'approbation du Directeur Général.

L'acquéreur du privilège sera requis d'observer les règlements institués pour le gouvernement de l'Exposition.

L'acquéreur du privilège sera requis de passer un contrat écrit avec le Conseil de l'Administration, en fournissant une caution satisfaisante pour la fidèle exécution du dit contrat.

Les propositions devront être adressées au soussigné avec cette suscription; "Proposals for the Privilege of Photographing." Le soussigné se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions.

E. A. BURKE, Directeur Général.
5sept—3 au 30

Pianos, Orgues, MUSIQUE, INSTRUMENTS A MUSIQUE,

—CHEZ—

P. WERLEIN, 135 rue du Canal,

Le Grand Magasin de Musique du Sud.

PIANOS

Chickering et Mathushek

RESISTENT A L'HUMIDITÉ—SONT RECOMMANDÉS PAR TOUS LES ARTISTES EMINENTS.

Les prix les plus réduits : Les conditions les plus faciles!

Bons Pianos d'occasion à $50 et au-dessus.

Musique et Instruments à Musique en abondance.

Ecrire pour obtenir le catalogues des escomptes,

P. WERLEIN, 135 rue du Canal.
12sept—

INSTITUTIONS.

COLLÈGE JEFFERSON.

PAROISSE ST-JACQUES.

DIRIGÉ par les Pères Maristes, situé sur la rive gauche du fleuve Mississipi, à 60 milles au dessus de la Nlle-Orléans, avec laquelle les communications sont rapides, par vapeurs et par les trains du Mississippi Valley et Texas Pacific Railroads. La prochaine session commence le 7 octobre.

CONDITIONS MODÉRÉES.

S'adresser au Père BIGOT, Convent P. O. Paroisse St. Jacques ou aux Pères Maristes, Alger.
27 août—1m—D.Mer.S. et e.

Collège St-Isidore,

Au coin des rues Poeyfarre et Reynes.

3ème District Nouvelle-Orléans.

LES COURS RÉGULIERS dans ce pensionnat, s'ouvriront le 1er septembre. Les enfants y reçoivent une instruction commerciale, comprenant l'étude des langues française et allemande. Pour le prospectus s'adresser au Rév. J. SCHERER, C.S.C., Président.
21 août—1m Mar.Jeu.Dim

INSTITUT MARKEY & PICARD,

Au coin des rues Esplanade et Rochebl ave, Nlle-Orléans.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR JEUNES FILLES.

Les cours réguliers recommenceront LUNDI, 1er septembre.

Pour plus amples informations ou prospectus, s'adresser à l'Institut. 28 août—3m Mar.J.D.

JEFFERSON ACADEMY,

No. 95 rue Conti,

Entre Bourbon et Dauphine.

Dirigé par

WILLIAM HENRY.

La 48e session annuelle commencera lundi, 1er septembre, 1884.

Les classes du jour seront rouvertes le même jour
24 août au 1 sept—1 sept au 21 oct—mer jeu dim

Collège du Mont Ste-Marie,

Emmittsburg, Maryland.

LA réouverture aura lieu le 3 septembre. Il y a trois départements : Classique, Commercial et Théologique

Conditions : Département classique, par semestre	$150
Département de commerce	$140
Département des juniors	$125

S'adresser au Très Rév Wm Byrne, Président, ou à Ernest Lagarde professeur de langue moderne et de littérature anglaise.

Pour plus amples informations s'adresser chez Hy Trémoulet, 7, rue Decatur.

Pour les Louisianais il y aura des vacances à la Noël afin que les élèves de cet Etat puissent prendre part à la célébration du Centenaire. Ces vacances dépendront du nombre des élèves.
6 juillet—3 m—Mar Jeu Sam

ST. JOSEPH'S ACADEMY,

BAY ST LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des classes aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant l'ouverture, une des sœurs se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Institution des Sœurs de St Joseph, encoignure St Philippe et Galvez, ou par lettre à la mère supérieure, Sœur Alphée. 3 sept—1ms

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, Miss.

L'OUVERTURE des cours aura lieu JEUDI, 18 septembre. Quelques jours avant cette date, un des Frères du Collège se rendra en ville pour prendre charge des élèves.

S'adresser pour toute information au Directeur de St Aloysius Commercial Institute, encoignure Chartres et Quartier, ou par lettre au président du Collège.
3sept—1m

INSTITUTION E. G. DUBEL.

Externat et Pensionnat de garçons,

Rue St Louis, entre Bourbon et Dauphine.

Local vaste et bien aéré.

Réouverture—le 1er septembre.
24 août—1 mois

Louisiana State University and Agricultural and Mechanichal College,

Baton Rouge, Lne.

Ouverture du cours le 7 octobre 1884.—Clôture le 4 juillet 1885. Enseignement gratuit avec l'usage libre de la Bibliothèque.

Pour de plus amples informations, s'adresser

D. F. BOYD, Président.
12août—au1oct

Institut commercial de St Aloysius dirigé par les frères du Sacre-Cœur, encoignure Chartres et Quartier.

L'ouverture des classes de cette Institution aura lieu le 1er lundi de septembre prochain.

L'enseignement est basé sur les études des branches commerciales, et ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale et religieuse.

Le français et l'allemand sont enseignés sans prix extra.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

L'âge d'admission est de sept à seize ans.

Prix mensuel, payable d'avance, $4 00, $5 00 et $6 00 suivant les cours. 15 août—

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institution.

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, ne Magazine, coin Jackson, No 184.
26mars—

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.

Le DR HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.

Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 22 sept—1m

Avis.

NOUS avons l'honneur d'annoncer au public que nous avons été nommés agents généraux de la ligne Commerciale Française de steamers.

S. V. FORNARIS & CO., 153 rue Commune, Nouvelle-Orléans.
3sept—1m

PIANOS PLEYEL

—CHEZ—

GRUNEWALD

GRUNEWALD HALL,

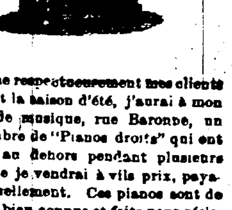

J'informe respectueusement mes clients que durant la saison d'été, j'aurai à mon magasin de musique, rue Baronne, un grand nombre de "Pianos droits" qui ont été loués au dehors pendant plusieurs mois et que je vendrai à vils prix, payables mensuellement. Ces pianos sont de fabricants bien connus et faits pour résister à notre climat. Ils sont tous de première qualité; et, si quelqu'un désire en acheter un, je suis sûr de pouvoir donner pleine satisfaction sous tous les rapports. Mes prix sont les plus réduits et mes conditions les plus faciles en ville. Venez de suite si vous désirez un bon piano à bas prix.

LOUIS GRUNEWALD,

MARCHAND DE MUSIQUE,

Grunewald Hall on 127 rue du Canal.
27 juin—

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.

STORES DE FENETRES, TOILES-CIREES, TAPIS.

Nouveautés des derniers genres.
20 mars—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"

De la Nouvelle-Orléans.

Incorporée en avril 1857; réorganisée en avr 1882.

Bureau 188 rue Gravier.

Capital	$250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON, Président
LOUIS BARNETT, Secrétaire
MAURICE STERN, Vice-Président
13 fév—1an 1-4p

Compagnies d'Assurances

—DES—

Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49

Nouvelle-Orléans.

Capital comptant . . $1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président
JOHN CHAFFE, Vice Président
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales :

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

Compagnies d'Assurnces.

LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :

Actif	$4 497,800 24
Passif	2 676,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

E. L. DASPIT.

Fabrique de Corsets de la Nlle-Orléans,

90.........RUE ROYALE.........90

Nouvelle-Orléans, Lne.

Corsets faits ici; Tournures, Bretelles, etc. Ordres sollicités pour ces articles.
30 août—1m mar jeu dim

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 11 SEPT.—CLASSE No 217

Tirage de 4 heures P. M.

30	24	58	15	76	30	14	34	71	8	8	42

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et sollennellement dans les salons de la Compagnie. Ils sont surveillés par les soussignés. Ce 11 septembre 1884—4 heures P. M.

LOUIS H. ... [illegible]
J. A. A. ... [illegible]

Les plans de tous tirages ... [illegible]